

Luc Ferry pousse Castaner à faire tirer sur les GJ : la LDH va-t-elle le traîner au tribunal ?

écrit par Christine Tasin | 9 janvier 2019



J'attends avec impatience de savoir si la LDH est aussi soucieuse de la vie des Gilets Jaunes que de celle des migrants.

En effet, je découvre la dernière de Luc Ferry, ancien Ministre de l'Education Nationale qui a combattu les conseils de discipline parce qu'il valait mieux faire de la prévention que de la répression et qui a contribué largement au laxisme généralisé qui sévit actuellement dans nos écoles, au grand dam de nos professeurs, de nos enfants... et de nos élites, empêchées à la fois par les technocrates et par le vulgum pecus de devenir l'élite donc nous avons besoin.

Bref, il invite les forces de l'ordre à « tirer dans le tas » de ceux qu'il estime être les auteurs de trouble.

On ne l'a jamais entendu dire la même chose lors des émeutes des banlieues...

On ne l'a jamais entendu dire la même chose lors des violences liées à la loi travail, même lorsque des policiers ont failli être brûlés vifs dans leur voiture par des gauchistes...

Luc Ferry le faux cul auxiliaire de Macron...

Je me souviens de m'être trouvée sur un plateau de télé avec lui, il y a quelques années. Au cours de l'enregistrement de l'émission de Giesbert, qui avait lieu Gare du Nord, il a courageusement prêté main forte à Todd, Chebel et Bidar qui s'employaient à me couper la parole pour m'empêcher de dire ce que j'avais à dire sur l'islam... J'ai dû hurler pour couvrir leurs voix et réussir à dire quelques malheureuses phrases... coupées au montage par Giesbert. Luc Ferry fait partie de la Caste, il était parti un peu avant la fin de l'émission, vous les auriez tous vus, tous ceux que je viens de nommer, se lever, pour l'embrasser, le caresser, lui faire des mamours... Ecoeurant.

Mais mon propos est ailleurs ce matin.

Les paroles de l'ancien Ministre laxiste m'ont rappelé l'un des procès qui m'avait été fait, sur dénonciation de la LDH : en réaction à des violences insignes de Migrants à calais, qui attaquaient les routiers à la barre de fer et au bloc de béton pour les obliger à s'arrêter, j'avais écrit un article invitant le Ministre de l'Intérieur de l'époque à tirer dans le tas des dangers publics de l'autoroute pour les dissuader de mettre ainsi la vie d'autrui en danger.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/03/01/calais-tirer-dans-le-tas-des-fauteurs-de-trouble-cest-la-seule-solution/>

Naturellement, comme d'habitude, la LDH m'avait dénoncée au procureur complice qui avait instruit l'affaire et porté plainte contre moi pour incitation à la haine etc. La LDH n'ayant pas de ce fait à consigner de l'argent ne risquait

pas, en cas de relaxe pour moi, de perdre l'argent consigné. Par contre, naturellement, elle s'était portée partie civile, histoire de récupérer des sous à mes dépens.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/12/14/encore-trainee-devant-la-17eme-chambre-christine-tasin-sest-defendue-comme-une-lionne/>

Manque de chance pour la LDH, j'avais été relaxée. Ce qui m'avait tout de même coûté les frais d'avocat, comme d'habitude. Ils portent plainte contre tout ce qui bouge, histoire d'assécher nos finances et de nous faire disparaître.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/02/15/christine-tasin-relaxee-pour-la-troisieme-fois/>

J'attends donc avec impatience de savoir si la LDH va traîner Luc Ferry au tribunal... Si elle ne le fait pas – et elle ne le fera pas- c'est à la fois parce que seuls les étrangers l'intéressent, mais aussi que la loi Pleven ne défend que « les autres », les minorités...

L'inique et injuste Loi Pleven a complété l'article 24 de la Loi de 1881 par un cinquième alinéa dont les défenseurs de la liberté d'expression, présents ici ce soir, paient quotidiennement les conséquences. JE CITE

« Ceux qui, par l'un des moyens énoncés à l'article 23, auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, à raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis »

Lire l'ensemble de l'article ici :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/02/15/liberte-dexpression-qui-a-voulu-et-vote-la-loi-pleven-pourquoi/>

On peut tabasser les GJ tant qu'on veut, on peut leur tirer dessus, ils ne sont pas protégés par la loi car ils sont français, si on tire sur eux ce ne sera pas à cause de leur appartenance à une race ou une ethnie particulière...

C'est ainsi que nos Gilets Jaunes n'ont même pas, dans notre arsenal répressif, de loi spécifique permettant de les défendre. Ils ne sont que des Français sur lesquels on peut tirer en toute impunité. Aucune association ne les défendra, ces GJ qui ont le toupet de défendre leur identité française. Aucun parti ne les défendra, fors le Marine et NDA.

Alors Luc Ferry a beau jeu d'appeler à tirer sur eux, il fait partie de cette classe politique corrompue prête à tout pour conserver son pouvoir, ses pouvoirs. Et les prébendes qui vont avec.